

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue le lundi 4 août 2014, à 20 h 00, à la salle du conseil au 111, rue Hôtel-de-Ville.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Lynda Poulin, Denise Roy et Marjolaine Deblois, ainsi que

Messieurs les conseillers Mario Boily, Alain St-Hilaire et Patrice Giguère.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Labbé.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Giguère, est également présente.

ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 4 AOÛT 2014

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de juillet 2014.
3. Adoption des comptes.
4. Avis de motion règlement 322-2014 (emprunt camion de pompier).
5. Demande Stéphane Chabot (asphalte au garage et clé à eau).
6. Réclamation André Fecteau
7. Engagement Mélissa Chrétien.
8. Asphalte rue des Lilas.
9. Période de questions.
10. DIVERS :
 - Lecture de la correspondance.
 - Rapport des organismes.
 - Ventilation chloration eau.
 - Rang 4 Ouest.
 - Mosaïque Ainé en or 2014
 - Date de la pré séance.
11. Levée de l'assemblée.

01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 01-04-08-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

02. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2014

Résolution numéro 02-04-08-2014

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que le procès-verbal de juillet soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

03. ADOPTION DES COMPTES

Résolution 03-04-08-2014

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, soit autorisée à payer la liste des comptes au 4 août 2014 au montant de 137 073,85\$.

04. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT EMPRUNT 322-2014 (CAMION DE POMPIER)

Résolution 04-04-08-2014

Le conseiller Mario Boily donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion de pompier.

05. DEMANDE STÉPHANE CHABOT (ASPHALTE AU GARAGE ET CLÉ À EAU)

Résolution 05-04-08-2014

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de réparer les dommages occasionnés lors de la réparation du bris d'eau à l'hiver 2014, soit la pose d'un nouveau revêtement en asphalte dans la cour du garage Pierre Chabot.

06. RÉCLAMATION ANDRÉ FECTEAU

Résolution 06-04-08-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de rembourser les coûts engendrés par M. Fecteau pour remplacer les couteaux de son tracteur à gazon endommagé suite à la négligence des installateurs des bornes 911. Une réclamation sera faite auprès de la compagnie Kalitech pour rembourser la Municipalité.

07. ENGAGEMENT MÉLISSA CHRÉTIEN

Résolution 07-04-08-2014

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'engager Mme Mélissa Chrétien pour combler le poste d'adjointe administrative aux conditions préétablies.

08. ASPHALTE RUE DES LILAS

Résolution 08-04-08-2014

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de procéder:

- À l'asphaltage du premier tronçon de la rue des Lilas considérant le bris de certaines têtes de puisard (jusqu'au 502 rue des Lilas);
- Au pavage la rue Langevin à la hauteur du 415 jusqu'au 432.

09. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Le conseil interroge le contremaître des travaux publics sur l'état d'avancement du rang 8 Est considérant que le pavage est prévu pour le 11 août prochain. De plus, un rappel est fait pour la mise aux normes de l'entrée de la virée vers St-Benjamin, tel que demandé par le Ministère des Transports.
- Suite à des plaintes de citoyens, une demande est faite par le conseil pour que réparer les trous localisés au chalet Légaré dans le rang 3 Est.
- Des vérifications seront faites pour la réparation de l'entrepôt à sable au garage municipal.

▪ **Résolution 09A-04-08-2014**

Le conseil autorise la directrice générale à procéder aux demandes de soumissions pour le remplacement de la boîte du camion Sterling 2002 ainsi que son attelage.

10. DIVERS

- La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.
- Les conseillers concernés font un rapport des organismes : l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.
- La directrice générale fait état de la situation sur le projet de la chloration de l'eau potable.
- La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil que le rang 4 Ouest est depuis le 3 juillet dernier sous la responsabilité de la Municipalité.
- **Résolution 10-04-08-2014**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'acquiescer la mosaïque des gagnants de l'édition 2014 du gala Aîné en or au coût de 20,00\$.
- La prochaine pré-séance aura lieu le 27 août prochain à 19h.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 11-04-08-2014

Il est proposé par Marjolaine Deblois que la séance soit levée à 21h15.

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Labbé,
Maire.

Dominique Giguère,
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière.